



ZIKA



Dernière mise à jour juin 2021

La maladie Zika (le Zika) est une infection virale transmise essentiellement par la piqûre des moustiques du genre *Aedes*. La protection [contre les piqûres de moustiques](#) est essentielle dans la mesure où il n'existe pas de traitement, ni de vaccin actifs sur ce virus.

Actuellement, la maladie touche particulièrement la majorité des pays d'Amérique du sud et d'Amérique centrale du Paraguay au Mexique, les îles des Antilles et des Caraïbes. Les Départements Français d'Amérique (DFA) rapportent des cas autochtones depuis mi décembre 2015. Depuis 2015, de nouvelles épidémies ou des cas sporadiques autochtones ont été déclarés sur d'autres continents.

Liste (en anglais) des pays touchés par le Zika dans les 9 derniers mois (source : ECDC):
American Samoa, Aruba, Barbados, Bolivia, Bonaire, Brazil, Cabo Verde, Colombia, Costa Rica, Curaçao, Dominican Republic, Ecuador, El Salvador, French Guiana, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Haiti, Honduras, Jamaica, Marshall, Martinique, Mexico, Nicaragua, Panama, Paraguay, Puerto Rico, Saint Martin, Saint Vincent and the Grenadines, Samoa, Suriname, Thailand, Tonga, Trinidad and Tobago, Venezuela and Virgin Island (US)

Le Zika ne provoque pas de signes cliniques dans les $\frac{3}{4}$ des cas mais l'épidémie s'accompagne d'une recrudescence de cas de microcéphalies chez les nouveau-nés de mères infectées en cours de grossesse. Les microcéphalies peuvent provoquer des troubles neurologiques graves et irréversibles. Par ailleurs, une possibilité de transmission par voie sexuelle ne peut être écartée. Dans ces conditions, l'Institut Pasteur de Lille recommande :

1. aux femmes enceintes qui prévoient un voyage en zone d'épidémie de Zika :

- d'envisager, quel que soit le terme de la grossesse, un report de leur voyage ;
- si elles ne peuvent ou ne veulent différer leur voyage :
 - de respecter les mesures de [protection contre les piqûres de moustiques](#) ;
 - d'éviter tout rapport sexuel non protégé pendant le voyage ;
 - à leur retour, pendant la durée de la grossesse, d'éviter tout rapport sexuel non protégé avec un homme ayant pu être infecté par le virus Zika ;
 - consulter un praticien en cas de signes cliniques évocateurs d'une infection Zika, pendant le voyage ou au retour.

2. aux femmes ayant un projet de grossesse qui prévoient un voyage en zone d'épidémie de Zika :

- d'envisager de reporter leur projet de grossesse à leur retour de voyage ou de reporter leur voyage. En cas de report de voyage, d'éviter tout rapport sexuel non protégé avec un homme ayant pu être infecté par le virus Zika ;
- d'envisager, en cas de voyage, une contraception pendant la durée de leur voyage ou, à défaut :
 - de respecter les mesures de [protection contre les piqûres de moustiques](#) ;
 - d'éviter tout rapport sexuel non protégé pendant le voyage ;
 - à leur retour, avant et pendant la durée de la grossesse, d'éviter tout rapport sexuel non protégé avec un homme ayant pu être infecté par le virus Zika ;
 - consulter un praticien en cas de signes cliniques évocateurs d'une infection Zika, pendant le voyage ou au retour.
- de suivre les recommandations de l'agence de biomédecine concernant l'Aide Médicale à la Procréation (AMP) par insémination artificielle, fécondation *in vitro* ou transfert d'embryons congelés, pour celles qui sont concernées.

Ces recommandations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution des données et des connaissances.